

Ecrit par le 8 juillet 2026

Anthony Zilio : « En 2020, nous applaudissions les soignants à nos fenêtres. Deux ans plus tard, qui s'en souvient ? »



En compagnie des élus communautaires, le maire de Bollène Antony Zilio a invité et remercié le personnel médical, le personnel intercommunal et municipal qui se sont investis dans la lutte contre le Covid-19 ces deux dernières années au sein du périmètre de la communauté de communes Rhône Lez Provence.

L'intercommunalité Rhône Lez Provence regroupe les villages de Lapalud, Bollène, Lamotte-du-Rhône, Mondragon et Mornas. Au sein de ceux-ci, plus de 18 000 personnes ont pu se faire vacciner grâce au centre de vaccination mis en place à Bollène en janvier 2021.

Le maire a souligné les difficultés auxquelles lui et Frédéric Blanc, médecin généraliste à Mondragon, ont dû faire face pour pouvoir ouvrir ce centre. Il a également relevé un point sanitaire important : l'offre de soins n'est toujours pas suffisante en Rhône Lez Provence, que ce soit pour le Covid-19 ou non.

Ecrit par le 8 juillet 2026

Même si la pandémie fait moins parler d'elle aujourd'hui, Anthony Zilio a tenu à mettre en lumière les efforts qu'a fourni le personnel médical, et qu'il continue de fournir au quotidien. « Ensemble nous pouvons beaucoup, quand la situation l'impose et quand nos concitoyens ont besoin de nous. Je vous remercie », a-t-il conclu.

V.A.

Décès du maire d'Aramon



Nouveau maire d'Aramon depuis les dernières élections municipales de juin 2020, Jean-Marie Rosier vient de décéder subitement la nuit dernière à l'âge de 72 ans.

Ecrit par le 8 juillet 2026

« Depuis 1989, il s'est dévoué sans relâche à sa ville et a toujours œuvré avec courage et détermination pour le bien de ses administrés et pour mettre en valeur Aramon, sa ville, à laquelle il était très attaché », rappelle la commune gardoise.

Elu avec 54,99% des voix, Jean-Marie Rosier avait auparavant siégé aux côtés des trois maires précédents. En tant que conseiller municipal puis adjoint de Pierre Ramel d'abord, de 1989 à 2000, puis en tant qu'adjoint de Jean Mahieu de 2001 à 2008. Enfin, il avait été premier adjoint de Michel Pronesti de 2008 à 2020 avant de lui succéder à la tête de cette commune de 4 152 habitants.

Depuis le début de son mandat, il avait, entre autres, remis en double sens le pont du château, lancé le projet d'une maison médicale ainsi qu'augmenté le nombre de caméras de vidéosurveillance.

Vaucluse : quel candidat les élus ont-ils parrainé pour la présidentielle ?

Ecrit par le 8 juillet 2026



Pour pouvoir se présenter à l'élection présidentielle, chaque candidate et candidat doit être parrainé par 500 élus au minimum avant le 4 mars prochain. Tous les maires de communes peuvent apporter leur parrainage, mais ce ne sont pas les seuls. Les députés, sénateurs, députés européens, conseillers territoriaux et délégués des Français de l'étranger sont aussi de la partie. En Vaucluse, découvrez ci-après les parrainages signés par les élus habilités à soutenir un candidat et validés par le [Conseil constitutionnel](#).

Marine Le Pen arrive en tête auprès des élus vauclusiens en cumulant 12 parrainages. Elle est talonnée par le duo au coude-à-coude : Emmanuel Macron / Valérie Pécresse avec 7 parrainages chacun. En queue de peloton, nous retrouvons Anne Hidalgo (3 parrainages), Jean Lassalle (2 parrainages), Yannick Jadot (2 parrainages), Eric Zemmour (2 parrainages), Fabien Roussel (1 parrainage), Christiane Taubira (1 parrainage), Nicolas Dupont-Aignan (1 parrainage) et Hélène Thouy (1 parrainage). Parmi les abonnés absents : Jean-Luc Mélenchon, Nathalie Arthaud, Philippe Poutou ou François Asselineau. À moins d'un mois de l'officialisation des candidatures à l'élection présidentielle, seuls Valérie Pécresse, Emmanuel Macron et Anne Hidalgo ont les 500 parrainages d'élus nécessaires. Découvrez la liste des parrainages en Vaucluse :

Maires

Ecrit par le 8 juillet 2026

- Avignon - HELLE Cécile : HIDALGO Anne
- Bonnieux - RAGOT Pascal : MACRON Emmanuel
- Cabrières-d'Avignon - CRESP Delphine : PÉCRESSE Valérie
- Camaret-sur-Aigues - De BEAUREGARD Philippe : Le PEN Marine
- Caseneuve - RIPERT Gilles : MACRON Emmanuel
- Entraigues-sur-la-Sorgue - MOUREAU Guy : ROUSSEL Fabien
- Flassan - JOUVE Michel : LASSALLE Jean
- Lagarde-Paréol - LEAUNE Fabrice : DUPONT-AIGNAN Nicolas
- Lagnes - SILVESTRE Claude : MACRON Emmanuel
- Le Pontet - HEBRARD Joris : Le PEN Marine
- Malemort-du-Comtat - ROUX Ghislain : LASSALLE Jean
- Mondragon - PEYRON Christian : MACRON Emmanuel
- Morières-les-Avignon - SOUQUE Grégoire : Le PEN Marine
- Orange - BOMPARD Yann : ZEMMOUR Eric
- Richerenches - VALAYER Pierre-André : PÉCRESSE Valérie
- Rustrel - TARTANSON Pierre : THOUY Hélène
- Saumane-de-Vaucluse - CHABAUD-GEVA Laurence : MACRON Emmanuel

Conseillers départementaux

- ALLEL Samir : JADOT Yannick
- ANDRES Valerie : ZEMMOUR Eric
- BONNET Florelle : Le PEN Marine
- BOUCHET Suzanne : PÉCRESSE Valérie
- BRUN Danielle : Le PEN Marine
- DUBOIS Annick : HIDALGO Anne
- De LEPINAU Hervé : Le PEN Marine
- LOUARD Léa : JADOT Yannick
- MARTINEZ-TOCABENS Fabrice : TAUBIRA Christiane
- OBER Jean-Claude : Le PEN Marine
- THOMAS DE MALEVILLE Marie : Le PEN Marine

Conseillers régionaux

- AUZANOT Bénédicte : Le PEN Marine
- D'AIGREMONT Thierry : Le PEN Marine
- RIGAULT Anne-Sophie : Le PEN Marine
- RIMBERT Catherine : Le PEN Marine

Députés

- AUBERT Julien, 5e circonscription : PÉCRESSE Valérie

Ecrit par le 8 juillet 2026

- BOUCHET Jean-Claude, 2e circonscription : PECRESSE Valérie
- MORENAS Adrien, 3e circonscription : MACRON Emmanuel
- ZITOUNI Souad, 1e circonscription : MACRON Emmanuel

Sénateurs

- BLANC Jean-Baptiste : PÉCRESSE Valérie
- MILON Alain : PÉCRESSE Valérie
- STANZIONE Lucien : HIDALGO Anne

L.M.

(Vidéo) Cécile Helle présente ses vœux aux acteurs économiques



Ecrit par le 8 juillet 2026

Comme en 2021, Cécile Helle a présenté ses vœux au monde économique local à l'occasion de cette nouvelle année. En compagnie de Cyril Beynet, conseiller municipal délégué à l'animation économique et commerciale, et Claude Tumino, adjoint au maire délégué au développement économique, commercial et agricole, le maire d'Avignon évoque pour l'Echo du mardi les mesures prises par la ville afin de soutenir l'activité sur son territoire et notamment les commerces.

Vaucluse : 5 maires soutiennent Emmanuel Macron à travers une tribune



382 élus de droite et du Parti socialiste de toute la France ont signé une tribune publiée dans le [Journal du dimanche](#). Les maires soutiennent le Président de la République dans ses dernières décisions relatives au pass sanitaire.

Parmi les élus signataires :

- Gilles Ripert (maire de Caseneuve et président de la communauté de communes Pays d'Apt Luberon)
- Pascal Ragot (maire de Bonnieux)
- Louis Biscarrat (maire de Jonquières)

Ecrit par le 8 juillet 2026

- Thierry Thibaud (maire de Savoillan)
- Laurence Chabaud-Geva (maire de Saumane-de-Vaucluse).

« Comme des millions de Français, nous, maires et responsables de collectivités territoriales, avons suivi avec attention la récente adresse à la Nation du Président de la République. Et si nos sensibilités politiques sont différentes, nos parcours divers, nous nous retrouvons tous aujourd'hui pour saluer le courage des décisions prises, la clarté du cap fixé. Sur le plan sanitaire, l'objectif de vacciner tous les Français est ambitieux mais nécessaire. Ce n'est en effet qu'en atteignant un taux de couverture vaccinale supérieur à 90% de la population que nous pourrons tourner durablement la page, retrouver une vie normale dans nos villes et dans nos villages. Mise en place de centres de vaccination, campagnes de communication : depuis le début de l'année, nous sommes en première ligne de combat. Nous serons au rendez-vous de cette nouvelle phase à la fois pour organiser la vaccination des Français qui, par millions, ont pris rendez-vous ces derniers jours et pour accompagner entrepreneurs, commerçants et responsables d'établissements publics dans la mise en place du passe sanitaire. »

L.M.

Décès de l'ancien maire de Savoillans

Ecrit par le 8 juillet 2026



René Veux, l'ancien maire de Savoillans, vient de décéder à l'âge de 96 ans. Ce dernier, apparenté PCF puis divers gauche, avait exercé ses mandats de 1977 à 2001. A cette date, cet ami fidèle de Jean Garcin avait été alors battu par Thierry Thibaud, avec 12 voix contre 32, qui depuis est à la tête de cette commune d'une soixantaine d'habitants nichée aux pieds du Ventoux.

Maire honoraire, René Veux fera l'objet d'un hommage qui lui sera rendu devant la mairie de Savoillans ce lundi 1^{er} mars 2021 à 9h30.

Barbentane, Attention maire en colère !

Jean-Christophe Daudet, le maire de [Barbentane](#) fulmine. La raison de son courroux ? La [loi](#)

Ecrit par le 8 juillet 2026

Sru (Solidarité et renouvellement urbain) qui lui commande de réaliser 474 logements sociaux à l'horizon 2025, le met à l'amende et le prive, désormais, du droit à développer la ville.

Ambiance

Ce mois de février en Provence a des airs de printemps. Les oiseaux chantent et les vergers bourgeonnent de plus en plus tôt. Il fait très doux. Depuis les Angles, de l'autre côté du Rhône, il y a Barbentane qui scintille, la nuit du haut de la montagnette. Au petit matin, lorsque le brouillard du fleuve épaissit encore l'air avant que la pleine lune se couche et que le soleil se lève on a l'impression d'aborder en pays enchanté.

Atmosphère

Barbentane village moyenâgeux et préservé accueille 4 300 âmes dont beaucoup de jeunes ménages venus s'installer avec leurs tout jeunes enfants. Les rues pentues y sont animées de voisins qui se parlent, fleurissent leur façade, achètent local, n'oubliant pas de nourrir les chats, témoins discrets du quotidien. Il n'est pas rare, non plus de voir le conseil municipal dévaler de la montagnette, faisant le tour du village, saluant, parlant, s'enquérant des dernières nouvelles auprès des administrés. Autrefois aussi, avant la Covid-19, l'année était ponctuée de fêtes votives, de kermesses, de démonstrations sportives, de lotto, de bal d'où les rires fusaient... Combien de villes et villages peuvent en dire autant ?

Jour de fête prise de tête...

Puis ces moments suspendus soudain déraillent emportant la paix dans un bruit de crissement. Il y a comme un grain de sable dans les rouages. Et la réalité froide et impersonnelle a explosé au visage du maire. Il s'appelle Jean-Christophe Daudet (élu en 2018) et s'en souvient bien parce que c'était vendredi 25 décembre 2020. Le jour où lui est parvenue la lettre du préfet des Bouches-du-Rhône, Christophe Mirmand, lui rappelant la carence du village en termes de nombre de logements sociaux, le privant, au passage, d'exercer son droit de préemption et d'accès au contingent communal et lui infligeant une amende exponentielle de 65 000€ en 2020 jusqu'à possiblement 200 000€ en 2025.

Fi des maires, c'est l'Etat qui décide !

Alors voici que monsieur le maire décide de défendre le village en invitant toutes et tous à comprendre l'enjeu d'une telle décision. Et cela fera l'objet d'une consultation de la population dans les jours à venir. Car Paris, pardon l'Etat, a décidé que d'ici 2025 la commune aura eu à se doter de 474 logements sociaux contre 135 actuellement et paiera désormais son omission à hauteur de 65 000€ en 2020 et jusqu'à 200 000€ en 2025, l'amende étant réévaluée à la hausse chaque année pour aller enfler l'Etablissement public foncier (EPF) qui, très logiquement, concourra à construire du logement social ailleurs...

600 habitants d'un coup ?

«Avec ce raisonnement la ville accueillerait d'un coup 600 nouveaux habitants mais il faudrait aussi construire d'autres écoles, crèches, alors comment faire ?, s'interroge le maire. Du logement social moi j'en veux bien mais d'une façon raisonnée et raisonnable car actuellement ce sont 30 familles Barbentanaises qui en auraient besoin !»

Plus un kopeck pour l'investissement

Ecrit par le 8 juillet 2026

Jean-Christophe Daudet rappelle, afin d'être très clair, que « le Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle (FDPTP) s'est quasiment tari, passant de 161 000€ en 2017 à 578€ en 2020, ce qui, avec l'augmentation du prélèvement opéré par l'Etat au titre du déficit de logements sociaux, fait de Barbentane un village sinistré, empêché de se développer.»

Les petites villes les plus mal-loties ?

Le maire de Barbentane explique que les petites villes sont aussi les plus oubliées : «Les villes comptant moins de 10 000 habitants ne peuvent être lauréates de dispositifs comme 'petites villes de demain' ou 'cœur de ville' qui sont, en outre, octroyés à des 'villes centres' ou 'villes bourg' comptant aux alentours de 10 000 ou 15 000 habitants. Ainsi, ces dispositifs contribuent à nourrir les inégalités entre les centres urbains et la péri-ruralité.»

A l'attaque !

C'en est trop pour Jean-Christophe Daudet qui, tout comme les 269 autres maires de communes de France, sont carencées au titre de la loi SRU et se désolent de la méconnaissance des grands hommes de l'Etat pour le terrain. Car en intimant au maire de payer l'amende pour carence sur le logement social, c'est tout l'argent dévolu à l'investissement qui s'égaré. Alors le maire demande de l'aide !

Et si on rebattait les cartes ?

Et c'est à Terre de Provence, la communauté d'agglomération à laquelle la ville appartient avec 12 autres, qu'il s'adresse demandant la prise en charge par la structure, pour les communes carencées, du montant du prélèvement pour déficit de logements sociaux tout en accroissant le montant de la dotation de solidarité. La manœuvre est connue.

Quid de la relance ?

Pour engager les travaux d'investissement sur Barbentane, à l'heure du plan de relance, Jean-Christophe Daudet propose que les aides de la Région soutiennent l'aménagement de la zone d'activité qui se situe aux abords de la gare de Barbentane inscrite au [SCOT \(Schéma de cohérence territoriale\) du Pays d'Arles](#) et réitère la demande de la réouverture de la gare voyageurs ainsi que des subventions d'investissement au titre du droit commun.

Révision de la loi SRU

L'édile propose, aussi et surtout, que la loi SRU concerne la totalité des communes de France ce qui réduirait à 15% l'objectif de logements sociaux et aurait pour corollaire de rendre les objectifs plus atteignables et l'effort mieux réparti entre tous. « Car souvent dans les petites villes qui accueillent des logements sociaux, ceux-ci ne sont comptés nulle part. »

La Loi

Pour rappel, la loi SRU exige de l'ensemble des communes françaises de plus de 3 500 habitants de disposer de 25% de logements sociaux au plus tard en 2025. « Or, sur ces 35 000 communes que compte la France, remarque Jean-Christophe Daudet, plus de 32 000 ont moins de 3 500 habitants. C'est donc sur 10% des communes que repose la charge de la répartition ! »

Les communes mises à l'amende ?

Ecrit par le 8 juillet 2026

Les communes carencées au titre de la loi SRU des Bouches-du-Rhône sont : Lambesc, Rognac, Cabriès, Eyragues, Jouques, Allauch, Barbentane, Bouc-Bel-Air, Carry-le-Rouet, Ceyreste, Eguilles, Ensues-la-Redonne, Eyguières, Fuveau, Gémenos, Gignac-la-Nerthe, Lançon-de-Provence, Les Pennes-Mirabeau, Mallemort, Meyrargues, Mimet, Pelissanne, Peypin, Plan-de-Cuques, Rognes, Rognonas, Roquefort-la-Bédoule, Saint-Mitre-les-Remparts, Sausset-les-Pins, Simiane-Collongue, Saint-Chamas, Trets, Velaux, Venelles.

Pour écrire un mot

En attendant, Jean Christophe Daudet a pris sa plume, écrivant au Président de la République Emmanuel Macron, à Renaud Muselier Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, à la présidente du Département des Bouches-du-Rhône Martine Vassal et Corinne Chabaud Présidente de [Terre de Provence Agglomération](#). Les lettres sont parties. Le jour décline. «Nous les petits maires il ne nous reste que la presse comme relais pour se faire entendre», soupire Jean-Christophe Daudet. Demain est un autre jour. La suite bientôt ?